

CAP Prévention Santé Environnement

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

2023-06 Métropole (id 23R)

Thématique A - Thématiques B et/ou D - Thématique C

COMPÉTENCES

C2 : Appliquer une méthode d'analyse dans une situation donnée
 C3 : Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
 C4 : Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation
 C5 : Argumenter un choix
 C6 : Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté
 La compétence C1 « traiter une information » sera évaluée et intégrée dans l'ensemble des autres compétences.

Réponses attendues pour un niveau maîtrisé

Réponses pour les autres niveaux de maîtrise*
Le niveau NT correspond à une question non traitée ou une réponse hors sujet

Niveau Acceptable

Niveau Insuffisant

Partie 1

Q1.1 C2	<input checked="" type="checkbox"/> Pourquoi un français sur deux ne pratique jamais de sport		
Q1.2 C2	image du sport : image de compétition et performance + univers masculin environnement : manque d'accès à des équipements et/ou à une offre adaptée contraintes personnelles : manque de temps + manque de motivation	4 réponses bien positionnées	2 au 3 réponses bien positionnées
Q1.3 C5	2 arguments : L'activité physique régulière est essentielle pour : - être en bonne santé / éviter d'avoir des maladies - mieux vieillir et de rester plus autonome - faire des rencontres - limiter le stress - diminuer le coût des soins pour la sécurité sociale	1 argument juste parmi les 2 propositions ou un seul argument juste	1 argument peu précis (bon pour la santé...)
Q1.4 C3	2 éléments consommés : dioxygène/oxygène et glucose/sucre	1 élément juste	O ₂ et/ou C ₆ H ₁₂ O ₆
Q1.5 C5	Pour apporter <u>plus rapidement</u> / <u>en plus grande quantité</u> les éléments (glucose + dioxygène) <u>nécessaires à la contraction des muscles</u> .	1 des 2 notions soulignées	
Q1.6 C4	2 activités de la vie quotidienne : se déplacer au maximum à pied ou à vélo / jardiner / bricoler / se balader plutôt que de rester devant les écrans / emprunter les escaliers plutôt que l'ascenseur / promener le chien... <i>Ou toute autre réponse cohérente</i>	1 seule réponse juste	1 réponse juste et 1 réponse erroné
Q1.7 C2	Qualité de l'air : émissions de gaz à effet de serre. Diversité des espèces : atteintes à la biodiversité Disponibilité des ressources : l'épuisement des ressources	2 réponses justes en rapport avec l'élément impacté	1 réponse juste en rapport avec l'élément impacté
Q1.8 C3	L'empreinte carbone correspond aux émissions de gaz à effet de serre liées à une activité.	L'empreinte carbone correspond aux émissions de CO ₂ (ou autre exemple de GES)	

CAP Prévention Santé Environnement

Q1.9 C3	La fabrication		
Q1.10 C4	2 mesures individuelles : acheter un smartphone durable / acheter un téléphone d'occasion ou reconditionné / protéger son smartphone pour limiter sa casse / le faire réparer lorsque cela est possible / le rapporter en magasin dans les bacs prévus à cet effet s'il ne fonctionne plus / le donner à quelqu'un ou à des associations	1 mesure individuelle correcte	1 mesure individuelle correcte + 1 erronée
Partie 2			
Q2.1.1 C2	3 dangers - bruit - poussière - machines dangereuses (coupantes) / scie circulaire	2 dangers justes	1 seul danger juste ou 2 dangers justes et 1 erroné
Q2.1.2 C2	Situation dangereuse : Simon travaille dans un atelier bruyant / poussiéreux / Simon découpe des planches à l'aide d'une scie circulaire Danger : bruit / poussière / (lame) de la scie circulaire Événement dangereux : chaque jour depuis 3 ans / la planche dérape Opérateur : Simon (menuisier depuis 3 ans) Domage : surdité / problème respiratoire (asthme, cancer des sinus...) / coupure à la main <i>OU autre dommage pertinent par rapport au danger</i>	2 ou 3 éléments en plus de l'opérateur + Cohérence des éléments entre eux (ex : scie / coupure)	Autres cas comportant au moins 2 éléments
Q2.1.3 C4	1 mesure de prévention en lien avec le PAD : <u>Bruit</u> : limitation du temps d'exposition / isolation acoustique de l'atelier / protection auditive <u>Poussière</u> : limitation du temps d'exposition / aspiration centralisée <u>Lame de scie</u> : carter de protection / contrôle de l'équipement / fiche de poste <i>OU autre mesure pertinente par rapport au danger</i>	1 mesure non en lien avec le risque analysé dans le PAD mais en lien avec la situation	
Q2.1.4 C3	1 acteur : le CSE / le SST / le Salarié compétent pour la protection et la prévention des risques professionnels (PPRP) / le chef d'entreprise	Un acteur de prévention externe à l'entreprise	
Q2.1.5 C3	<input checked="" type="checkbox"/> Risque mécanique		2 cases cochées dont la bonne réponse
Q2.1.6 C3	150 000 journées perdues par an	La réponse est formulée mais non entourée sur le doc 2	
Q2.1.7 C5	- Les journées perdues provoquent un retard de production / une perte d'argent pour l'entreprise ou - Les entreprises doivent payer des cotisations à la CARSAT en fonction du nombre d'AT et de MP de l'année précédente	Réponse moins pertinente : temps perdu pour rechercher un remplaçant, travail de moins bonne qualité...	
Q2.2.1 C5	Protéger Justification : pour éviter un suraccident ou une aggravation de la situation		« Protéger » seul sans la justification
Q2.2.2 C4	RCP / réanimation cardio-pulmonaire / massage cardiaque	Demander aux secours la conduite à tenir	
Q2.2.3 C4	Un défibrillateur / DAE / DEA		